CA Val de Garonne Agglomération : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 62 194 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CA Val de Garonne Agglomération affichait un encours de dette de 27,5 M€, soit 443 € par habitant, une épargne brute égale à 16,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3 ans.

Dette par habitant
443 €
27,5 M€ au total

Capacité de désendettement
3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
16,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
724 € / hab.
45 M€ au total

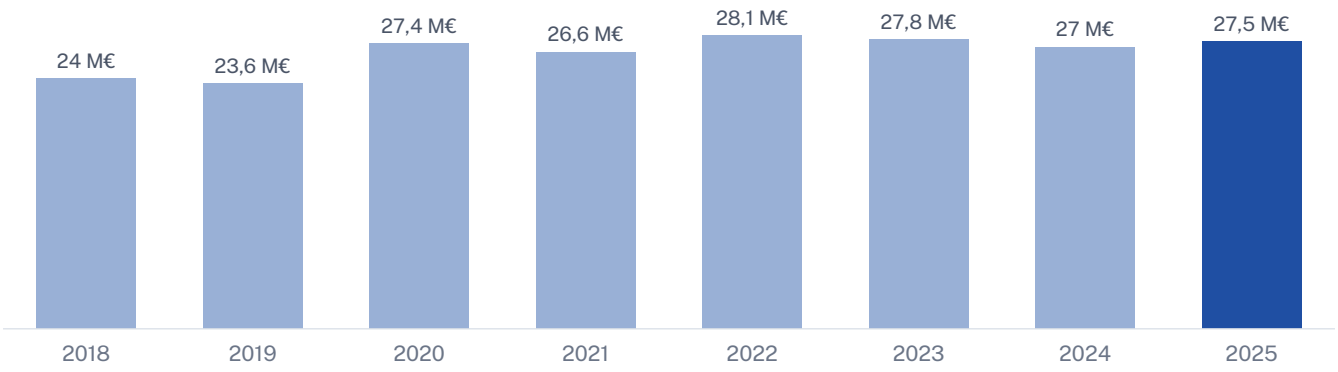
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	724 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	44,2 %	320 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	16,8 %	146 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	443 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	218 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	89 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 24 M€ en 2018 à 27,5 M€ en 2025 (+14,6 %). Valeur la plus haute : 28,1 M€ en 2022 ; la plus basse : 23,6 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	24 M€	14,6 %	4,1 ans	6 M€
2019	23,6 M€	13,6 %	4,1 ans	7,1 M€
2020	27,4 M€	16,9 %	3,7 ans	7,3 M€
2021	26,6 M€	14,9 %	4 ans	9 M€
2022	28,1 M€	16,6 %	3,5 ans	12,5 M€
2023	27,8 M€	16,7 %	3,1 ans	10,9 M€
2024	27 M€	13,6 %	3,8 ans	12,6 M€
2025	27,5 M€	16,8 %	3 ans	13,6 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Val de Garonne Agglomération
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,5 M€ pour 19 projets
Part du coût des projets payée par l'État	25,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	1,9 M€ pour 11 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Amenagement du pole d'echanges multimodal de tonneins	334 179 €
2025	DETR	Requalification du quartier de la marne phase ndeg4 - rue du pont, avenue maxime badie place doche et les amorces du cours l'abbe lanusse et du quai de la barre	211 239 €
2023	DETR	Requalification de la place Clémenceau, des rues Abel Boyé Palais et Charles de Gaulle – tranches 4 et 5 : rue Charles de Gaulle – commune de Marmande	194 653 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Requalification de la place clemenceau, des rues abel boye, palais et charles de gaulle phasage (eventuel) - tranche ndeg 3 : rue abel boye et rue du palais.	101 911 €
2025	DETR	Creation d'une voirie et d'un parking vegetalise sur le projet de reamenagement << coeur de bourg 2030 >> zones 4, 5 & liaison, commune de cocumont.	76 938 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.